



SAS WATERLOT & ASSOCIÉS COMMISSAIRES DE
JUSTICE ASSOCIÉS LILLE - SAINT-OMER -
VALENCIENNES PARIS - VERSAILLES - PACA

Maîtres G. WATERLOT, P. DARRAS, M. REGULA,
E. GENON, J. BIENAIMÉ, J. VANVEUREN, M. BAUDRY,
H. DURAND-LAINÉ, S. DENIMAL, J. STIKER
www.huissier-waterlot.com @wahuissiers



PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE TROIS MAI

À la demande de :

S.A. CREDIT LOGEMENT, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège 50 boulevard de Sébastopol à PARIS (75003), agissant poursuites et diligences de son Directeur Général, domicilié audit siège en cette qualité,

Ayant pour avocat Maître DUPONT-THIEFFRY Patrick, Avocat au barreau de LILLE, et Maître Eric DEVAUX, Avocat au barreau de BETHUNE,

Faisant suite à un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 26 mars 2024,

Je soussignée, Marine BAUDRY, Commissaire de Justice associée, membre de la Société par Actions Simplifiée WATERLOT & ASSOCIES, ayant pour associés Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Emilie GENON, Jérémie BIENAIME, Julien VANVEUREN, Marine BAUDRY, Julien STIKER, société titulaire d'un office d'huissier de justice, à la résidence de SAINT OMER (62500), 4 rue des Epéers,

Me rends ce jour à LIGNY LES AIRE (62960) 2 bis/4 rue de la Couture, où étant à 09 heures 30, à l'effet de procéder à la description de l'immeuble qui s'y dresse (cadastré AE 197 et AE 200).

Là où étant accompagnée du Cabinet AXIMO DIAGNOSTICS, chargé de procéder aux mesures légales et comme convenu en présence de la propriétaire qui m'a permis de procéder.

Je procède aux constatations suivantes :

Il s'agit d'une maison individuelle de plain-pied, construction datant de 2008.





Entrée sur séjour

Porte châssis PVC, munie de double vitrage intact.

Sol revêtu de carrelage avec plinthes assorties.

Murs et plafond revêtus de peinture.

À noter des traces d'infiltration, présence de moisissures sur les murs de gauche entrant dans la pièce, ainsi qu'au plafond.

Cette pièce est éclairée sur l'avant par une porte-fenêtre, et sur l'arrière par une baie-vitrée, ensemble châssis PVC, deux ouvrants, muni de double vitrage, équipé de persiennes manuelles.

Équipements : un point lumineux au plafond, deux climatiseurs réversibles de marque AIRTON.





Cuisine ouverte

Accès direct.

Sol revêtu de carrelage avec plinthes assorties.

Murs et plafond revêtus de peinture.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre, châssis PVC, deux ouvrants, munie de double vitrage, équipée d'une persienne manuelle.

Équipements : un point lumineux au plafond, cuisine équipée avec évier, hotte spirante, four et lave-vaisselle.



Dégagement

Accès direct depuis le séjour, muret séparatif avec la cuisine revêtu d'un parement décoratif en pierres.

Sol revêtu de carrelage avec plinthes assorties.

Murs et plafond revêtus de peinture.

Équipement : un point lumineux au plafond.

WC

On y accède sur la gauche par une porte.

Sol revêtu de carrelage.

Murs revêtus de faïence.

Plafond revêtu de lambris PVC.

Équipements : un point lumineux, une cuvette WC, présence de compteur électrique, disjoncteur et tableau de fusibles à l'intérieur d'un placard mural.

Cette pièce est éclairée par un fenestron, châssis PVC, muni de double vitrage dépoli.



Première chambre

On y accède par une porte depuis le dégagement, sur la gauche.

Sol revêtu de parquet stratifié. Plinthes en bois en périphérie.

Murs et plafond revêtus de peinture.

Équipements : un point lumineux au plafond et un radiateur électrique.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre, deux ouvrants, châssis PVC, munie de double vitrage, équipée d'une persienne manuelle.



Deuxième chambre

On y accède par une porte au fond du dégagement, sur la gauche.

Sol revêtu de parquet stratifié. Plinthes en bois en périphérie.

Murs revêtus de papier peint.

Plafond revêtu de peinture.

Équipements : un point lumineux au plafond et un radiateur électrique.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre, deux ouvrants, châssis PVC, munie de double vitrage, équipée d'une persienne manuelle.



Salle de bain

On y accède par une porte au fond du dégagement, sur la droite.

Sol revêtu de parquet stratifié.

Murs revêtus pour partie de faïence, surplus revêtu de fibre de verre peinte.

Plafond revêtu de lambris PVC.

À noter des traces d'infiltration, présence de moisissures sur le mur de gauche de la pièce.

Équipements : un point lumineux au plafond, un radiateur sèche-serviette, un meuble lavabo avec plan de toilette, une cabine de douche et une baignoire encastrée.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre, un ouvrant, châssis PVC, munie de double vitrage dépoli, équipée d'une persienne manuelle.





Troisième chambre

On y accède par une porte depuis la cuisine.

Sol revêtu de parquet stratifié. Absence de plinthes.

Murs revêtus de papier peint et fibre de verre peinte.

Plafond revêtu de lambris PVC.

Équipements : un point lumineux au plafond et un radiateur.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre, deux ouvrants, châssis PVC, munie de double vitrage, équipée d'une persienne manuelle.



Jardin

Depuis le séjour, on y accède par une baie vitrée.

Terrasse dalle béton.

Jardin non entretenu, non accessible.





Combles

On y accède par une trappe située dans le dégagement, présence d'une échelle en bois rétractable.

Les combles sont fortement encombrés, non accessibles et non visibles.

Système de chauffage

Cette habitation est équipée de radiateurs électriques.

Système d'évacuation des eaux usées

Cette habitation est équipée d'une fosse septique.

Occupation

Cette maison n'est pas occupée depuis environ trois ans.

DIAGNOSTICS – MESURES LÉGALES

Le rapport est dressé par le Cabinet AXIMO DIAGNOSTICS

À 10 heures 40, mes opérations se terminent avec l'établissement de l'ensemble des diagnostics et du présent procès-verbal de description.

Et de tout ce que dessus, je dresse le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultant de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera intérieurement dressé, pour connaitre les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

COÛT :

DROITS FIXES (A.444-3)	219,16	
MAJORATION DUREE	74,40	
FRAIS DE DÉPLACEMENT (A. 444-48)	7,67	
TOTAL HT	301,23	
TVA 20,00 %	60,25	
TOTAL	361,48	
TOTAL TTC	361,48	

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent

Marine Baudry
Commissaire de Justice



SAS WATERLOT & ASSOCIÉS

LILLE 36 rue de l'Hôpital Militaire 59000 LILLE - 03 20 12 84 30 - www.huissier-waterlot-lille.com

SAINT-OMER 4 rue des Epéers 62500 SAINT-OMER - 03 59 61 60 67 - www.huissier-waterlot-saintomer.com

VALENCIENNES 47 rue de Paris 59300 VALENCIENNES - 03 59 61 42 90- www.huissier-waterlot-valenciennes.com

PARIS 6 rue d'Astorg 75008 PARIS - 01 42 33 12 35 - www.huissier-waterlot-paris.com

VERSAILLES 102 Avenue Maurice Berteaux 78500 SARTROUVILLE - 09 83 00 14 18 - www.huissier-waterlot-versailles.com

PACA 362 route de Fréjus, lotissement Les Tilleuls, 83440 FAYENCE - 04 94 60 63 30 - www.huissier-waterlot-paca.com